



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

Reconfinement saison 2, Et maintenant ?

Le 23 novembre 2020

Mesdames, Messieurs les élus régionaux, vous nous avez convoqués à ce CTP une nouvelle fois en visio en cette période de reconfinement bien que les conditions d'exercice de notre mission de représentants du personnel nous soient rendues plus difficiles, plus éprouvantes et plus pénibles par le travail à distance. **Nous saluons votre décision de réintégrer les suppléant.e.s aux travaux du CTP.**

Ce CTP se tient deux mois après le CTP de rentrée. Après la première vague, la probabilité d'une reprise de la pandémie était très forte, la seule certitude étant celle de sa date. En l'absence d'un traitement et/ou d'un vaccin, cette seconde vague était selon les experts du gouvernement annoncée dès le mois de juillet. La CGT n'avait pas compris l'inconscience et l'irresponsabilité du Président et du Gouvernement qui, ont, dès l'été, organisé un déconfinement précoce, laissé se relâcher toutes les mesures de protection et l'application des gestes barrière, fait une énième volte-face sur le port des masques et sur les tests. **Ces injonctions gouvernementales font passer dans les faits l'économie au-dessus de la santé et de la protection de la population et des salariés.**

Au-delà des hôpitaux publics, ou des personnels (soignants et non soignants) sous pression depuis plus d'un semestre, force est de constater que les défaillances graves du Gouvernement nous ont menés à un échec sanitaire et social. Cette crise sanitaire a des conséquences particulièrement graves pour les plus précaires d'entre nous, avec l'explosion de la pauvreté et l'aggravation des inégalités. **Dans le même temps, la fortune des milliardaires a atteint des sommets durant la pandémie de COVID-19, passant les 10.000 milliards de dollars** grâce au vif rebond des marchés, alors même que l'économie mondiale était en panne.¹...**La crise n'est pas pour tout le monde ! Elle est surtout pour le monde du travail et pour les jeunes. Vivement le monde d'après !**

L'Ecole publique est pour nous un bien et un service essentiel. Comme tous les services publics, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. **Il est indispensable que l'Ecole accueille les élèves en présentiel.** Mais l'accueil des élèves ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions !

Dès juillet, la CGT avait alerté la Région sur le contexte difficile et particulièrement tendu de la rentrée scolaire de septembre pour les personnels régionaux avec notamment :

- La difficulté des équipes à remplir la mission sanitaire sans moyen supplémentaire et encore plus dans le cas d'absence de personnel. Par ailleurs, les dernières informations du Gouvernement conduisent un certain nombre d'agents vulnérables à l'isolement sans qu'ils soient remplacés dans l'immédiat. **La CGT vous avait proposé la déprécarisation massive des 700 agents contractuels, le remplacement systématique et sans délai des agents absents et la mise en place des équipes des titulaires-remplaçants correctement dimensionnées et départementalisées ainsi que la révision des indicateurs emploi ARL pour faire face aux exigences sanitaires**

¹ https://www.huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-fortune-milliardaires_fr_5f7dc8e3c5b61229a05a6c50

- Les annonces erratiques du Gouvernement et le manque de lisibilité sur les missions prioritaires à rendre pour les agents sous la responsabilité de la Région. De plus, la gestion déléguée aux autorités fonctionnelles a permis la mise en place de procédures aussi diverses que variées au gré de la sensibilité des chefs d'établissements et de leur priorisation. **La CGT vous avait proposé d'élaborer un protocole régional afin que TOUS les sites régionaux œuvrent TOUS de la même manière pour la sécurité sanitaire des usagers.**

Depuis la rentrée, **la communauté éducative dont les agents des lycées répond présent.** Les services de restauration continuent à être assurés par des équipes de maintenir un service de qualité essentiel pour les lycéens, apprentis, étudiants et personnels malgré les difficultés d'organisation pour tenir la distanciation et le lavage des mains. Les lingeeries, démontrent, s'il le fallait, ici tout leur intérêt et toutes leurs technicités face aux exigences sanitaires. Les équipes d'entretien ont augmenté de façon significative l'entretien et la désinfection pour se conformer au protocole réévalué par le Ministère de l'Éducation nationale. Les agents de maintenance restent mobilisés sur leur missions premières pour maintenir un environnement de travail des usagers de qualité et sécuritaire. Les trop rares agents en charge de la maintenance informatique poursuivent leurs missions d'appuis techniques et logistiques dans ce contexte particulier. **Aux contraintes sanitaires se cumule, suite à l'attentat terroriste contre l'enseignant Samuel Paty, l'application des mesures « urgence attentat » du plan Vigipirate qui sollicite les agents et plus particulièrement les agents d'accueil de façon encore plus soutenue.**

La CGT vous alerte à nouveau en cette fin d'année sur le risque de rupture rapide physique et psychologique de nos collègues. **La campagne de recrutement de 80 ETP** - dont nous nous félicitons - organisée au sortir des congés d'octobre pour organiser de meilleure manière le remplacement de collègues malades apportera par son application à venir, une bouffée d'oxygène aux équipes et permettra de remplir avec plus d'efficacité du protocole sanitaire. **Cela ne sera pas suffisant au regard des organisations pédagogiques à venir qui paradoxalement vont mobiliser encore plus de locaux pour offrir une organisation plus sécuritaire avec le dédoublement des cours en présentiel.** Et les efforts pour renforcer les moyens humains à l'accomplissement de ces missions sanitaires n'ont pas été donnés. La CGT regrette comme vous la fin de non-recevoir du Ministre Jean-Michel BLANQUER pour une demi-journée banalisée dans les lycées. Il est toujours désagréable de ne pas pouvoir présenter ses propositions dans l'intérêt du service public...

Concernant **les agents des services généraux, des ports, des musées, vous avez reconnu qu'ils et elles ont également été massivement mobilisés pour assurer la continuité du service public et mettre en œuvre le plan de relance régional.** La Région, a, avec réactivité, doté un grand nombre d'agents d'un équipement permettant le télétravail ou le travail à distance contraint. **Le télétravail est une obligation, ce n'est pas une option !** La CGT réaffirme que le télétravail doit respecter le principe fondamental du maintien de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, **avec un indispensable droit à la déconnexion.** Néanmoins, mis à part les agents qui ne sont pas encore équipés ou qui ont des missions non-télétravaillables, **il y a encore trop d'agents dans les bureaux des Hôtels de Région et des Maisons de Région** dont quelques-unes ont été récemment de véritables clusters épidémiques. Il n'est pas normal d'imposer 2 jours en présentiel sur site aux encadrants et trop d'encadrants imposent le présentisme à leurs équipes en dépit des précautions sanitaires.

Les agents de la Région sont une nouvelle fois à la hauteur de leur mission de service public. Ce ne sont pas des héros, simplement des fonctionnaires et des agents publics. Ils et elles ne demandent pas l'aumône, simplement du respect et de la reconnaissance.

La CGT ne comprend pas le refus de négocier dès maintenant le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents de la filière technique parmi lesquels les 5000 agents régionaux des lycées. Cela serait le moyen de mettre plus de justice et plus d'équité entre les agents. **Nous vous demandons à nouveau d'ouvrir les négociations concernant le RIFSEEP avant la fin de votre mandat.** Nous vous demandons également que tout soit entrepris pour établir l'égalité de traitement entre les agents des anciennes collectivités et les nouveaux embauchés depuis 2016. Dans la Collectivité, à travail égal, salaire égal !

Par ailleurs, nous sommes bien conscients de la situation économique et sociale de notre Pays. Les salariés, les jeunes et le monde du travail dans son ensemble sont durement touchés. Nous constatons la forte mobilisation financière de la Région Occitanie (plus de 400 millions d'€) certainement justifiée en faveur du monde économique et de l'emploi. **Vous avez annoncé la mise en place d'une prime COVID pour reconnaître justement l'implication des agents régionaux** pendant la pandémie et le confinement, implication qui a justement permis la mise en place, en urgence et dans des conditions de travail très dégradées, de ces missions de soutien à l'économie et à l'emploi. **Souhaitons que cette prime COVID à nouveau d'actualité concerne un large éventail des métiers de la Collectivité dans les lycées, les services généraux ou les ports. Souhaitons que son montant soit plus que symbolique, à la hauteur de cette reconnaissance de la Collectivité.**

Avec près de 7800 agents, la Région est un des plus gros employeurs d'Occitanie. Les agents régionaux sont des acteurs économiques à part entière. **Soutenir leur pouvoir d'achat, c'est soutenir des familles entières, des commerces, des entreprises de production locales, des activités de tourisme et de loisirs...** Dans cette période de crise économique et de précarité, un agent de la région est un élément de stabilité financière dans les familles. Rappelons que selon le rapport sur l'état de la collectivité, le salaire brut moyen à la Région Occitanie est de 2542 €/mois pour les hommes et de 2 512 €/mois pour les femmes. Soit **un salaire Région Occitanie net moyen mensuel inférieur à 2000 € ! La moyenne nationale des salaires pour les Régions est en 2018 de 2 119 € net/mois** (source rapport de l'observatoire des finances et de la gestion Publique²). Nous ne parlons pas de rémunérations mirobolantes ! **Il n'est donc pas incongru de proclamer que la Collectivité engage des mesures d'amortissement des effets de la crise économique et sanitaire, avec le RIFSEEP, l'action sociale et la prime « Covid », au même rang que le chômage partiel ou les autres aides de l'Etat.**

Enfin, la CGT vous interpelle sur une injustice que nous partageons : le jour de carence qui au passage a largement prouvé son inefficacité³. Avec une perte moyenne de 65 €, certains agents asymptotiques, mais pourtant porteurs de la COVID et donc contagieux, sont tentés de se rendre au travail et de contourner l'arrêt de travail. L'enjeu sanitaire est de taille. **La CGT vous demande à l'instar des collectivités comme la Ville de Rennes⁴, de l'AMF, de France urbaine, de l'Association des DRH des grands Collectivités de suspendre le jour de carence pour les agents régionaux.**

Les élu.e.s CGT du CTP

² <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-des-collectivites-locales-2020-0>

³ <https://www.acteurspublics.fr/articles/pourquoi-lefficacite-de-la-reintroduction-du-jour-de-carence-dans-la-fonction-publique-est-remise-en-cause>

⁴ <https://www.lagazettedescommunes.com/706648/ces-collectivites-qui-suspendent-le-jour-de-carence/?abo=1>